

Bruxelles, le 5 juin 2025
(OR. en)

9560/25

COPS 242
EUMC 194
POLMIL 130
PSC DEC 18
CFSP/PESC 796
CSDP/PSDC 338
COAFR 119
ATALANTA 16
RELEX 677

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ portant nomination du commandant de la force de l'UE pour l'opération militaire de l'Union européenne en vue d'une contribution à la sûreté maritime dans l'ouest de l'océan Indien et en mer Rouge (EUNAVFOR ATALANTA) et abrogeant la décision (PESC) 2025/365 (EUNAVFOR ATALANTA/2/2025)

DÉCISION (PESC) 2025/... DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du ...

**portant nomination du commandant de la force de l'UE
pour l'opération militaire de l'Union européenne
en vue d'une contribution à la sûreté maritime dans l'ouest de l'océan Indien
et en mer Rouge (EUNAVFOR ATALANTA)
et abrogeant la décision (PESC) 2025/365
(EUNAVFOR ATALANTA/2/2025)**

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38,

vu l'action commune 2008/851/PESC du Conseil du 10 novembre 2008 concernant l'opération militaire de l'Union européenne en vue d'une contribution à la sûreté maritime dans l'ouest de l'océan Indien et en mer Rouge (EUNAVFOR ATALANTA)¹, et notamment son article 6, paragraphe 1,

¹ JO L 301 du 12.11.2008, p. 33, ELI: http://data.europa.eu/eli/joint_action/2008/851/oj.

considérant ce qui suit:

- (1) Le 10 novembre 2008, le Conseil a adopté l'action commune 2008/851/PESC, qui prévoit une opération militaire de l'Union européenne en vue d'une contribution à la sûreté maritime dans l'ouest de l'océan Indien et en mer Rouge (EUNAVFOR ATALANTA).
- (2) En vertu de l'article 6, paragraphe 1, de l'action commune 2008/851/PESC, le Conseil a autorisé le Comité politique et de sécurité (COPS) à prendre des décisions concernant la nomination du commandant de la force de l'UE pour l'EUNAVFOR ATALANTA (ci-après dénommé "commandant de la force de l'UE").
- (3) Le 18 février 2025, le COPS a adopté la décision (PESC) 2025/365¹ portant nomination du contre-amiral Davide DA POZZO en tant que commandant de la force de l'UE.
- (4) Le 8 mai 2025, les autorités militaires espagnoles ont proposé la nomination du contre-amiral Francisco Javier VÁZQUEZ SANZ afin qu'il succède au contre-amiral Davide DA POZZO en tant que nouveau commandant de la force de l'UE.
- (5) Le 9 mai 2025, le commandant de l'opération de l'UE pour l'EUNAVFOR ATALANTA a soutenu la proposition de nomination.

¹ Décision (PESC) 2025/365 du Comité politique et de sécurité du 18 février 2025 portant nomination du commandant de la force de l'UE pour l'opération militaire de l'Union européenne en vue d'une contribution à la sûreté maritime dans l'ouest de l'océan Indien et en mer Rouge (EUNAVFOR ATALANTA) et abrogeant la décision (PESC) 2024/2983 (EUNAVFOR ATALANTA/1/2025) (JO L, 2025/365, 19.2.2025, ELI: <http://data.europa.eu/eli/dec/2025/365/oj>).

- (6) Le 14 mai 2025, le Comité militaire de l'UE a soutenu la proposition de nomination et est convenu de nommer le contre-amiral Francisco Javier VAZQUEZ SANZ en tant que commandant de la force de l'UE pour l'EUNAVFOR ATALANTA.
- (7) Il convient de prendre une décision concernant la nomination du contre-amiral Francisco Javier VAZQUEZ SANZ en tant que commandant de la force de l'UE.
- (8) Il y a donc lieu d'abroger la décision (PESC) 2025/365,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le contre-amiral Francisco Javier VAZQUEZ SANZ est nommé en tant que commandant de la force de l'UE pour l'opération militaire de l'Union européenne en vue d'une contribution à la sûreté maritime dans l'ouest de l'océan Indien et en mer Rouge (EUNAVFOR ATALANTA) à partir du 12 juin 2025.

Article 2

La décision (PESC) 2025/365 est abrogée.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le 12 juin 2025.

Fait à ..., le ...

Par le Comité politique et de sécurité
La présidente
